

S.C.P.A. MALPEL & ASSOCIES Avocats

21, avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX – Tél. 01.64.10.26.67

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de Melun (77000)

Un appartement et une cave

Visite sur place le vendredi 6 décembre 2019 de 9 h à 10h

L'adjudication aura lieu le jeudi 19 décembre 2019

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

LA REQUETE DE : Le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble ALMONT BATIMENT 52, situé 15-21-27-33, boulevard de l'Almont, 77000 Melun, représenté par son syndic en exercice le cabinet LACAZE & HENRY, Société par actions simplifiée, OPS 77, au capital de 711.200,00 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Melun sous le numéro 831.911.938, ayant son siège social situé 3, rue Réaumur, 77380 Combs-la-Ville, prise en la personne de son président, domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : Sur la commune Melun (77000), 15-21-27-33, boulevard de l'Almont. Dans un ensemble immobilier cadastré section AO n°66, lieudit « 15, boulevard de l'Almont » pour une contenance de 09a 19ca. **BIEN SAISI :** 33, boulevard de l'Almont à 77000 Melun. **LOT NUMERO QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) :** Une CAVE, portant le numéro 46 au plan annexé au règlement de copropriété du bâtiment 52 et les quatre - dix millièmes (4/10.000èmes) des parties communes générales.

LOT NUMERO CENT QUINZE (115) : Au 2ème étage, escalier IV, à gauche en montant de l'escalier, un APPARTEMENT d'une superficie de 82,72 m² et se composant de : Une entrée, un WC, une cuisine, un cellier, un dressing, un dégagement, une salle d'eau, deux chambres, un double séjour et un balcon. Et les cent soixante-quatorze - dix millièmes (174/10000èmes) des parties communes générales Avec les 27 / 1.000èmes (vingt-sept millièmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cet ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division - règlement de copropriété reçu par Maître DUMAND, notaire à Melun, le 26 février 1971, dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Melun 1, le 23 avril 1971, volume 6048 numéro 14.

OCCUPATION : par des locataires selon bail d'habitation reçu le 9 août 2014 moyennant un loyer mensuel de 790 € hors charges et 170 € de provisions pour charges.

MISE A PRIX : 21.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 3.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre. - 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de Melun (RG 19/00051) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de Melun est obligatoire.